

Communiqué de presse

12 septembre 2020

COVID 19:

Une nouvelle stratégie de dépistage pour une prévention plus ciblée du virus

Depuis le 13 juillet 2020, un dispositif de dépistage ouvert dans une démarche d'« aller vers » a été mis en place en Mayenne. Ce dispositif a été revu à plusieurs reprises pour s'adapter aux réalités de l'évolution de l'épidémie dans les territoires mayennais.

Sans atteindre des niveaux comparables à ceux de juillet, les indicateurs qui s'étaient fortement améliorés au mois d'août grâce aux efforts de tous enregistrent une évolution défavorable depuis début septembre pour atteindre au 11 septembre un taux d'incidence de 27,7 pour 100 00 habitants et un taux de positivité qui dépasse 3% (contre 1,4% au plus bas en août).

En lien avec les nouvelles directives nationales et pour mieux cibler les territoires et la population qui doit en priorité avoir accès aux tests, une nouvelle stratégie de dépistage est engagée le 14 septembre 2020 pour satisfaire trois objectifs :

- Rapprocher les centres de dépistage des attentes et des besoins des Mayennais en allant au plus près des familles, des salariés, des étudiants
- Cibler prioritairement les secteurs géographiques les plus touchés
- Permettre aux personnes prioritaires de trouver une solution d'accès au dépistage (personnes avec symptômes, soignants, cas contact).

Dans un contexte marqué par une « dégradation manifeste » de la situation sanitaire de la France avec 42 départements désormais classés en rouge ainsi que l'a évoqué le Premier Ministre à l'issue du conseil de défense, la Mayenne ne doit pas baisser la garde.

Notre message commun demeure le même :

- 1) Maintenir un respect scrupuleux des gestes barrières (port du masque, distanciation physique, lavage des mains régulier) et limiter autant que possible les rassemblements tant dans la sphère publique que privée ;
- 2) Poursuivre l'effort de dépistage pour être en mesure de casser les chaînes de contamination et éviter la recrudescence des hospitalisations ;
- 3) Respecter rigoureusement les consignes d'isolement.

Une nouvelle organisation des dépistages pour les 2 prochaines semaines

Les centres de dépistage mobiles mis en œuvre par l'association départementale de la protection civile, sous convention avec l'ARS et la Préfecture de la Mayenne, se redéplient à partir de deux unités mobiles renforcées.

Pour la période du **lundi 14 septembre au samedi 26 septembre**, les centres de dépistage libres conservent un fonctionnement simple : **sans rendez-vous, sans prescription et avec prise en charge à 100% et sans avance de frais.**

Ils sont ouverts **tous les jours sauf le dimanche** avec des horaires étendus : **9h00-13h30 et 16h00-19h30.**

Le programme des unités mobiles de prélèvement est :

- **Pour Laval et son agglomération:**

Lundi : Laval, Parking de la cité administrative, rue Mac Donald

Mardi : Laval, Centre-ville, place du 11-novembre (chalet prévention)

Mercredi : Saint-Berthevin, parking du centre commercial E. Leclerc

Jeudi : Laval, Technopole, parking de l'IUT, place Georges Macé

Vendredi : Laval, zone des Bozées, parking du Palindrome, rue Albert Einstein

Samedi : Laval, centre-ville, place du 11-novembre (chalet prévention)

- **Pour les communautés de communes :**

Lundi : Mayenne, parvis du Théâtre, place Juhel

Mardi : Ernée, esplanade Gérard Heude (face à la piscine)

Mercredi : Evron, place Pierre Mendès France

Jeudi : Château-Gontier-sur-Mayenne, parc Saint-Fiacre

Vendredi : Craon, place du Mûrier

Samedi : Meslay-du-Maine, place de la salle socio-culturelle

Les unités mobiles renforcent l'offre hospitalière, libérale et celle des laboratoires.

Point sur l'offre hospitalière

Le **centre hospitalier de Laval** accueille les patients souhaitant se faire dépister grâce à un **drive ouvert 6 jours sur 7** (tous les jours sauf le dimanche) **de 8 heures à 16 heures.**

Les prises de rendez-vous s'effectuent au 02 43 66 51 51 ou sur Doctolib (www.doctolib.fr) puis choisir « CH Laval).

Point sur les laboratoires de biologie médicale

5 lieux de dépistages sur rendez-vous assurés par des laboratoires de biologie médicale peuvent être contactés :

Château-Gontier-sur-Mayenne, Biolaris (02 43 70 14 94)

Evron, Synlab (02 43 01 25 01)

Laval, Biolaris Robert Buron (02 43 66 15 15)

Mayenne, Synlab (02 43 00 99 00)

Villaines La Juhel, Synlab (02 43 03 23 86)

Les rendez-vous sont attribués sans ordonnance et pris en charge à 100% (sans avance de frais).

Conclusion

Chacun doit apprendre à vivre avec le virus et contribuer à préserver la santé de tous. Ainsi, nous invitons les Mayennais à poursuivre leurs efforts et à maintenir de conserver leur sens de la discipline individuelle et collective qui doit nous permettre de faire reculer le coronavirus

- **Contact presse ARS Pays de la Loire :**

06 78 26 56 94

ars-pdl-communication@ars.sante.fr

- **Contact Préfecture de la Mayenne**

02 43 01 50 70/71/72

pref-communication@mayenne.gouv.fr

- **Contacts presse Assurance maladie**

Mathilde Rossignol

02 43 59 64 68

mathilde.rossignol@assurance-maladie.fr